



Compte Rendu Audio-conférence du 08/04/2020 **OS/DRFIP Nord**

Sur la campagne IR : Il y aura une réunion spécifique la semaine prochaine concernant la campagne IR (à fixer mardi ou jeudi prochain)

Concernant le Covid 19 : 30 collègues ont déclaré à la direction être atteints par la maladie. A ce jour, 23 sont encore en arrêt et 7 sont de retour dans les services.

48 collègues ont été placés en quatorzaine, il en reste encore aujourd'hui une dizaine.

Tous les services qui avaient été fermés suite à la contamination ont été rouverts et une nouvelle positive, aucun cas nouveau n'a été déclaré depuis le début de la semaine.

La direction a abordé les modalités de reprise de ces collègues contaminés ou placés en quatorzaine : ils doivent prendre contact avec le médecin de prévention qui leur soumet un questionnaire. C'est le médecin de prévention qui apprécie le retour dans les services ou la poursuite de l'arrêt.

Concernant la fourniture des moyens de protection pour les collègues :

Le DRFIP a rappelé que ni les gants, ni les masques ne figurent dans les mesures barrière.

Des gants n'ont été fournis que pour l'utilisation des lingettes (agents de nettoyage)

Pour les masques, une dotation a été faite pour les trésoreries CH et le CEL/STC (basée sur le nombre présent la veille de l'envoi x 10 et arrondi à la centaine supérieure puisque ce sont des boîtes de 100). Pour les trésoreries de Valenciennes et Dunkerque, la livraison a été faite par Géodis probablement hier.

Tous les agents disposent de gel hydro alcoolique.

Une nouvelle dotation interviendra la semaine prochaine.

Sur le nettoyage des bureaux : détail du nouveau dispositif communiqué au chef de service aujourd'hui. Augmentation des prestations de nettoyage.

A partir de mardi prochain, le nettoyage sera fait 5j/semaine selon la présence ou non de collègues sur place à partir de mardi prochain.

Augmentation des prestations demandées à l'entreprise Onet, consignes données aux agents Berkanis et augmentation des dotations horaires et aide de l'entreprise Onet. Pour les sites où

le nettoyage est fait par le personnel communal, la DRFIP a fourni des lingettes et des gants et Onet complétera les jours où le ménage n'est pas réalisé par le personnel communal.

Une livraison des produits est prévue la semaine prochaine.

Sur les plexiglas : aucun retour de la centrale. Tout va dépendre de la conduite à adopter lors de la campagne IR.

400 protections ont été faites par le SDNC. La DRFIP a évalué ses besoins à 193.

Pendant la période de confinement, il n'y aura pas d'accueil du public. Les plexiglas ne seront mis en place que lors du déconfinement.

Pour les sujets RH :

- Aujourd'hui le présentiel représente environ 26 à 29 % (effectif total physiquement présent) ; environ 12 % des agents sont en télétravail.
- Le reste des agents est soit en absence pour Covid/soit empêchés/soit en arrêt maladie.

La CGT a fait observer que le pourcentage d'agents présent à la DRFIP était supérieur à la moyenne nationale (17 à 19 %) et demande que tout soit mis en place pour réduire le nombre de collègues encore présents dans les services.

Pour le télétravail : 241 agents étaient en télétravail ordinaire (selon leur demande)

217 demandes supplémentaires suite au confinement : la DISI a fourni l'installation rapidement.

La DRFIP a encore une réserve de 40 micro ordinateurs : arbitrage pour la répartition en cours.

Une dotation de 20 micro supplémentaires par la DGFP devrait arriver.

On peut estimer aujourd'hui que 460 agents sont en télétravail, certains travaillent sur des missions non prioritaires mais pour la DRFIP le redéploiement était trop compliqué.

La CGT a exigé que soient redéfinies clairement les missions prioritaires figurant dans le PCA pour tous les métiers. Dans plusieurs services il est demandé aux agents d'effectuer en présentiel des missions non prioritaires (SIE, SPF, SDE, CDIF pour les géomètres ...)

Le DRFIP a ensuite apporté des précisions sur les congés : l'instruction a été envoyée cet après midi aux chefs de service.

- La prise de congés est possible pour les collègues, les congés posés et validés sont maintenus et donc annulables sauf pour les collègues qui travaillent sur des missions prioritaires : leurs demandes seront soumises à l'appréciation de leur chef de service.
- En cas de litige, les agents pourront nous faire remonter le refus que l'on soumettra à la direction qui tranchera.
- Sur les congés report 2019 : ils doivent être pris avant la fin des vacances de printemps de la dernière zone (soit le 3 mai). Pas d'information de la centrale sur un report éventuel.
- Sur le remboursement des frais de repas : pour les agents exerçant des missions prioritaires en présentiel : un décret est sorti ce matin prévoyant leur prise en charge au taux habituel (17,50 €) à compter du 16 mars.

- Eclaircissements attendus par la DRFIP entre l'article 3 du décret de 2006 qui demande la fourniture des justificatifs pour les repas pris sur place et l'article 4 qui renvoie au barème.

La CGT a souligné que la demande de justificatifs serait plus fastidieuse puisque tous les commerces étant fermés... Le recours au barème semble plus logique.

Les agents de la Dircofi vont apporter un soutien à la DRFIP 59 : il leur sera confié les anomalies du fonds de solidarité sur Chorus.

Prochaine conférence audio sur la campagne IR mardi ou jeudi prochain.